

# INFOS PRATIQUES

## HORAIRES

### Les crèches sont ouvertes :

- Du lundi au vendredi de 7h à 19h
- Les enfants ne déjeunant pas au sein de la structure peuvent être accueillis de 7h à 12h et de 13h à 19h.

## CONGÉS ANNUELS

### Les crèches sont fermées :

- 2 semaines sur la période estivale
- 1 semaine sur la période des vacances de fin d'année civile
- Les jours fériés
- Pont de l'Ascension

## TARIFS

Le tarif horaire est calculé en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants à charge. Les couches et repas sont inclus dans ce tarif.

Une majoration de 15% est appliquée aux familles hors Montaigu-Vendée.

Tarifs et simulations sur demande.

## CRÈCHE DE MONTAIGU

4 rue de l'Aurore  
85600 Montaigu-Vendée (Montaigu)

02 51 98 95 89  
[crechemontaigu@montaigu-vendee.com](mailto:crechemontaigu@montaigu-vendee.com)

## MICRO-CRÈCHE DE

## SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

Route de la Planche, 85600 Montaigu-Vendée  
(Saint-Hilaire-de-Loulay)

[microcreche@montaigu-vendee.com](mailto:microcreche@montaigu-vendee.com)

# CRÈCHES VILLE DE MONTAIGU- VENDÉE

Lieu d'accueil  
pour les enfants  
de moins de 3 ans



**MONTAIGU  
VENDÉE**

**MONTAIGU  
VENDÉE**

# LA CRÈCHE, UN LIEU D'ÉVEIL ET DE SOCIALISATION

L'accueil des enfants est assuré par une équipe de professionnels composée d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animateurs petite enfance diplômés.

## Pour votre enfant, la crèche offre :

- Un lieu de vie adapté à son développement où il évolue en toute sécurité en dehors de votre présence.
- La possibilité d'une séparation en douceur.
- Un espace de jeu et des ateliers de découverte qui participent à son éveil.
- Un lieu de socialisation où il apprend à vivre avec les autres (premières règles de vie en collectivité, partage...).
- La possibilité d'apprendre à « faire tout seul » (l'équipe accompagne les enfants vers l'autonomie).

## Pour vous parents, la crèche permet :

- De bénéficier d'un accueil pour votre enfant dans un lieu de vie adapté et sécurisant.
- De vivre la séparation en douceur (nous proposons une période d'adaptation au rythme de chaque enfant et famille).
- D'avoir des temps d'échanges avec l'équipe éducative (déroulement de la journée, réunions...)

# LES TYPES D'ACCUEIL

Les crèches peuvent accueillir votre enfant de manière régulière ou occasionnelle.

- À Montaigu : 24 places
- À Saint-Hilaire-de-Loulay : 12 places

## ACCUEIL RÉGULIER

L'accueil régulier vous permet, sous condition de validation par la commission d'admission, d'obtenir un mode de garde récurrent.

Pour ce type d'accueil, un contrat est établi avec la crèche, précisant les jours et heures d'accueil. L'accueil régulier est ouvert aux habitants de Montaigu-Vendée.

## ACCUEIL OCCASIONNEL

L'accueil occasionnel vous permet d'inscrire votre enfant jusqu'à deux fois par semaine (quelque soit la durée).

Si vous êtes domiciliés à Montaigu-Vendée, vous pouvez réserver une semaine à l'avance. Si vous êtes domiciliés dans une commune environnante, la réservation est prise la veille pour le lendemain.

## ACCUEIL D'URGENCE

L'accueil d'urgence est un dispositif prévu si vous devez faire face à une situation imprévue (hospitalisation, reprise immédiate d'une activité professionnelle).

Il est réservé aux habitants de Montaigu-Vendée et sous réserve de l'appréciation de la commission d'admission.

# INSCRIRE VOTRE ENFANT

## ACCUEIL RÉGULIER

Un dossier de pré-inscription est à remplir et à envoyer par voie postale à la Mairie de Montaigu-Vendée, place de l'Hôtel de Ville, 85600 Montaigu-Vendée ou par mail à [petite.enfance@montaigu-vendee.com](mailto:petite.enfance@montaigu-vendee.com)

Le dossier d'inscription est à disposition à la crèche, sur [montaigu-vendee.com](http://montaigu-vendee.com) ou envoyé par mail sur simple demande.

Les inscriptions sont ensuite validées par une commission d'admission commune aux deux structures.

## ACCUEIL OCCASIONNEL

Les inscriptions ont lieu sur rendez-vous auprès de la directrice, Céline Bonnin.

## ACCUEIL D'URGENCE

Les inscriptions s'effectuent uniquement par téléphone au **02 51 98 95 89**. Elles sont soumises à l'appréciation de la commission d'admission.

